



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Des conseils pouvant vous rapporter plus que vous ne pensez!

Rimouski, jeudi, le 11 mars 2021 – L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent (Agence) en collaboration avec le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) est fière de procéder au lancement de « **Propriétaires forestiers, ceci n'est pas une publicité – voici des conseils pouvant vous rapporter plus que vous ne pensez!** »

« Les informations sur la forêt privée sont souvent morcelées et, de façon générale, le domaine peut paraître complexe. Nous voulions réunir toutes les informations pertinentes dans un seul document afin que les propriétaires forestiers puissent mieux comprendre le fonctionnement de la forêt privée. En ayant une vue d'ensemble, les propriétaires de boisés verront l'étendue des options qui leur sont offertes », explique M. Marc-André Lechasseur, directeur général de l'Agence. Conçu pour les propriétaires forestiers, ce document explique par où commencer, avec qui communiquer, et quels sont les principaux organismes et intervenants en forêt privée.

L'Agence souhaite ainsi stimuler l'intérêt des propriétaires de lots boisés privés et augmenter le nombre de ceux détenant un certificat de producteur forestier, lesquels sont environ 5 200 sur un total de 12 500 propriétaires forestiers.

En plus d'expliquer les étapes à suivre pour devenir producteur forestier, on y décrit les différents programmes de soutien et les mesures fiscales existantes. « Que vous soyez propriétaire ou producteur forestier de longue date, ou de la relève, vous y trouverez des conseils pour tirer profit de votre propriété. Nous souhaitons susciter chez les propriétaires forestiers un intérêt à bénéficier des divers programmes et mesures disponibles pour améliorer l'état de leurs boisés tout en contribuant à l'activité économique de leur région », ajoute M. Richard Lafond, président de l'Agence.

Le tirage de « **Propriétaires forestiers, ceci n'est pas une publicité – voici des conseils pouvant vous rapporter plus que vous ne pensez!** » est de 12 000 exemplaires. De ce nombre, plus de 8 000 seront livrés par la poste, dans quelques jours, à tous les abonnés du journal Perspectives Forêts. Il sera aussi offert auprès des Conseillers forestiers, de l'Agence, du SPFBSL et du Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'orienter le développement des forêts privées sur son territoire.

-30-

Source :
Chantale Arseneault, SPFBSL
Téléphone : 418 392-0386
Courriel : carseneault@upa.qc.ca